



## ASSEMBLEE GENERALE DE LA MJC

**Samedi 29 mars 2025**

**Ecole Marcel Pagnol (salle polyvalente en présentiel)**

### PRESENTS

Conseil d'administration

Anne-Marie DELAHAYE (présidente), Frédéric PELLERIN (vice-président), Muriel PELLERIN (trésorière), Françoise MORAND (secrétaire de séance), Vanessa LANGLOIS, Claudette COUDERT, Gilles MORIN

Salariés

Morgane LABARRE (Responsable de la communication), Alexandra PONROY

### EXCUSES

Conseil d'administration

Julien LAGARDE, secrétaire adjoint

Frédéric BAJARD

Philippe GUIGUEN, maire des Clayes-sous-Bois (membre de droit)

Commissaire aux comptes

Sylvie DUJANY

## DEBUT DE SEANCE : 10H20

Personnes présentes ou représentées :

L'assemblée générale est composée de **67 personnes votantes ou représentées**.

La présidente fait appel à 3 scrutateurs : Marylène MARGUERIE, Marjolaine ROBERT de SAINT VINCENT et Dominique STUPICI se proposent.

La présidente ayant posé la question, l'assemblée s'oppose à un vote à main levée pour les votes. Ceux-ci s'effectueront donc à bulletin secret.

Anne-Marie DELHAYE informe qu'Isabelle HENTGEN, Responsable Budget, Administration et Gestion des Ressources Humaines, quittera la MJC après l'AG et sera remplacée par Alexandra PONROY au poste de Responsable de la gestion administrative.

## RAPPORT MORAL par Anne-Marie DELAHAYE (cf. documents statutaires)

Après lecture du rapport moral, la présidente ouvre un temps de questions/réponses.

- La question principale tourne autour des « fausses rumeurs » colportées par des adhérents malveillants : certaines personnes ne comprennent pas le départ du directeur, Yves Le Boënnec. La présidente explique les différentes négligences professionnelles qui ont mis la MJC en difficulté voire en danger et qui ont conduit à une rupture conventionnelle.
- L'arrêt brutal du four de poterie (débat sur ce point précis en fin de séance),
- La modification des horaires d'accueil préoccupe les adhérents : il est prévu d'ouvrir plus largement l'accueil, grâce à l'embauche récente d'une nouvelle salariée, dès le mois de mai et plus largement encore au mois de juin et juillet pour les réinscriptions et nouvelles inscriptions.

**Cependant, les adhérents sont invités, eux aussi, à participer bénévolement à la tenue de cet accueil. C'est le principe associatif !**

*Vote du rapport moral :*

*Vote pour : 58 ; vote contre : 0 ; abstentions : 5*

## RAPPORT D'ACTIVITE par Morgane LABARRE (cf. documents statutaires)

Morgane Labarre présente un montage vidéo sur les ateliers.

Il est rappelé que la MJC n'est pas maîtresse de l'occupation des locaux.

Rapide bilan sur la saison 2023-2024 puis présentation de ce qui a été fait depuis la rentrée 2024.

L'objectif est d'améliorer notre communication pour attirer toutes les catégories de public.

La musique est un vrai défi.

Les manifestations, telle que la foire aux jouets, sont difficiles à maintenir faute de bénévoles s'impliquant dans l'organisation et l'animation.

De nombreuses activités attirant un public plus jeune ont été proposées et ont eu un vif succès.

Les outils de communication sont maintenant utilisés au maximum de leur potentiel et actualisés très régulièrement. Ne pas hésiter à les consulter pour être informés de l'actualité la plus récente.

De nouvelles activités seront proposées dès la rentrée 2025.

Nous serons vigilants à ce qu'aucun atelier ne démarre si la participation minimum n'est pas atteinte.

**Nouveauté : les inscriptions seront ouvertes à tous, en ligne et à l'accueil, dès le 1er juillet.**

**Questions/interventions des adhérents :**

Des précisions sont demandées et données sur les contrats d'embauche des animateurs d'activité dont les conditions et contraintes ne facilitent pas le fonctionnement des associations (obligation de contrat en CDI, par exemple).

**RAPPORT FINANCIER par Muriel PELLERIN**

Il est constaté que le bilan est positif alors que nous étions déficitaires la saison précédente.

**Questions/interventions des adhérents :**

Explication est faite sur l'obligation qu'ont les associations de déclarer l'évaluation du montant des heures de bénévolat.

**Approbation des comptes 2024**

**Vote pour : 52 ; vote contre : 8 ; abstentions : 2**

**Affectation du résultat de 10 835 € au compte report à nouveau.**

**Vote pour : 52 ; vote contre : 7 ; abstentions : 3**

**Budget prévisionnel 2025**

**Vote pour : 57 ; vote contre : 4 ; abstentions : 0**

**RAPPORT DE LA COMMISSAIRE AUX COMPTES par Sylvie DUJANY**

En l'absence de Sylvie DUJANY, lecture du rapport par Anne-Marie DELHAYE.  
Sylvie DUJANY atteste les comptes de l'exercice (cf. documents statutaires remis en début de séance).

**Question des adhérents :**

Quelques explications sont données sur le budget prévisionnel 2025.

**Montant de l'adhésion 2025/2026**

- *Scolaires/étudiants/chômeurs/+60 ans : 10 €*
- *Adultes jusqu'à 60 ans : 18 €*
- *Adhésion unique sans activités : 5 €*

**Vote pour : 59 ; vote contre : 1 ; abstentions : 0**

## **Mise à jour du règlement intérieur**

Il est proposé d'ajouter les mentions suivantes :

- Respecter l'esprit associatif en donnant de son temps pour l'association ponctuellement ou plus régulièrement.
- Le règlement se fait uniquement par chèque ou carte bancaire pour éviter d'avoir de l'argent liquide à l'accueil. Seuls les chèques du CCAS seront acceptés.
- La précision que l'ouverture d'un atelier ou d'un stage est soumise à un nombre minimum d'inscrits ainsi qu'à un nombre maximum. En effet, ce minimum est défini par rapport au seuil de rentabilité de l'activité et de capacité d'accueil des locaux mis à disposition gracieusement par la municipalité qui prend également en charge les frais d'électricité, d'eau et d'entretien.
- L'ouverture d'une activité est également soumise à la mise à disposition de locaux par la municipalité.

**Vote (à main levée) pour : majorité ; vote contre : 0 ; abstention : 1**

## **Question du four de l'atelier Terre-modelage**

Anita, l'animatrice est d'accord pour rompre son contrat avec la meilleure formule possible à compter du mois d'avril.

Proposition est faite de rembourser tout le monde à compter de février (date de l'arrêt du four).

Des ateliers autonomes, avec un référent par atelier, seront ouverts et les participants prendront en charge la cuisson à l'extérieur. Pour ceux qui souhaiteront continuer dans ces ateliers autonomes, un coût sera évalué au prorata des deux mois restants et déduit du remboursement qui sera fait.

Il est évident que l'an prochain, le problème du four ne sera pas réglé (gros travaux à prévoir pour la réhabilitation du local four). Incertitude sur l'acceptation d'une telle dépense sur le budget municipal 2026. De plus, 2026 est l'année des élections municipales, donc une incertitude sur le maintien d'engagements qui pourraient être pris aujourd'hui par la municipalité actuelle).

En revanche, maintenir des ateliers autonomes permettra de conserver la jouissance des salles pour l'avenir.

## **CANDIDATURES AUX POSTES D'ADMINISTRATEURS :**

**Candidats sortants :** Anne-Marie DELAHAYE, Julien LAGARDE, Françoise MORAND, Muriel PELLERIN, Frédéric PELLERIN.

**Candidats démissionnaires :** Vanessa LANGLOIS, Frédéric BAJARD, Dominique JUHE-BEAULATON, Cécile FAUVARQUE

**Se représentent :** Anne-Marie DELAHAYE, Françoise MORAND, Muriel PELLERIN, Frédéric PELLERIN

**Nouvelles candidatures :** Gilles MORIN, Claudine BARON, Madeleine CHASSANG et Edith LEPOIVRE.

Tous ont été élus à la majorité des voix exprimées ou représentées.

Détail des votes exprimés :

Anne-Marie DELAHAYE : 53	Gilles MORIN : 56
Françoise MORAND : 56	Claudine BARON : 58
Muriel PELLERIN : 58	Madeleine CHASSANG : 58
Frédéric PELLERIN : 58	Edith LEPOIVRE : 54

La présidente renouvelle son appel au bénévolat pour des aides ponctuelles.

**Clôture de l'assemblée générale à 12h45**

**Rappel**

Le prochain CA aura lieu le lundi 7 avril 2025 à 18h30 en présentiel à la MJC.

Ordre du jour : élection du bureau

La secrétaire de séance

**Françoise MORAND**



La présidente

**Anne-Marie DELAHAYE**



